TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 187 | Le numéro 5 centimes | MERCREDI 14 AOUT 1901

Administration et Rédaction
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et Réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces LA LIGNE	Réclames LA LIGNE
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Fête de saint Eusèbe

Nouvelles du jour

L'opinion de l'Europe sur Crispi se partage comme les grandes alliances qui dominent les intérêts politiques internationaux. Mais dans les pays mêmes où l'on *se réjouissait de la gallophobie de Crispi*, en Angleterre et en Allemagne, les appréciations sont loin d'être entièrement favorables. Il y a des silences significatifs et de nombreuses restrictions.

En France, la mémoire de Crispi est fort mal arrangée.

***

Les agrariens allemands, ayant fait le recensement des députés favorables au *projet du nouveau tarif douanier*, ont le ferme espoir qu'il sera voté par le Reichstag. Mais ils ne se dissimulent pas que l'obstacle sera fourni peut-être par les intérêts de la polique extérieure de l'Allemagne.

Dans le camp libéral et industriel, on compte sur les complications du dehors pour faire échouer le projet. On dit à l'Autriche et à l'Italie « Fâchez-vous ! Dénoncez la Triplice ! » On se tourne *vers M. de Witte*, le tout-puissant ministre des finances russes, et on lui fait comprendre qu'il ne *tient* qu'à lui de renverser l'échafaudage économique de M. de Bülow. Si vous avez, lui dit-on, l'énergie qu'on vous suppose et si vous déclarez que vous ne signerez pas de convention sur la base d'un tarif douanier, tel que celui qu'on vous présente, vous forcerez le chancelier allemand à *mettre les pouces*.

De fait, M. de Bülow s'est réservé une porte de sortie. La loi serait-elle volée par le Reichstag et agréée par le Conseil fédéral, elle n'en renferme pas moins une clause permettant au chancelier de l'Empire de ne promulguer le tarif qu'au moment « opportun ». Si les deux autres Etats de la Triplice se *fâchent*, si la Russie le prend de haut, M. de Bülow déclarera le moment « inopportun ». Nous ne critiquons pas cette réserve ; elle est d'une prudente diplomatie ; elle se gare contre les maladresses possibles du sentiment national ; mais elle n'a rien de rassurant pour les agrariens.

Enfin, en tout ceci, il y a quelqu'un qui n'a pas donné son opinion. C'est Guillaume II. C'est sur son ordre que M. de Bülow a travaillé le nouveau tarif, mais surtout pour témoigner quelque faveur officielle aux hobereaux. Est-il certain que Sa Majesté ne désire *pas s'en tenir là* ?

***

Déjà avant le retour du comte Waldersee, on disait que l'empereur d'Allemagne songeait à nommer l'ancien généralissime statthalter d'Alsace-Lorraine.

Un organe officieux, la *Nord Deutsche Allgemeine-Zeitung*, se dit à même de déclarer que ce bruit est sans fondement.

***

Le 31 août est la fête anniversaire de l'avènement au trône du Sultan. En dehors des frais que cet anniversaire occasionnera, il faudra payer un mois d'appointements aux fonctionnaires, soit déjà 200,000 livres. Puis, il y a d'autres *obligations telles que les deux premiers* versements à Armstrong pour la commande du croiseur, soit 70,000 livres, et une infinité d'autres auxquelles le Trésor *ne peut se soustraire*. En ce moment, les Caisses du ministère des finances sont absolument vides et jamais la situation financière n'a été aussi *précaire et aussi menaçante*.

***

Le ministère espagnol n'est pas d'une parfaite cohésion. Il est divisé en deux catégories : ceux qui veulent de l'argent et ceux qui n'en veulent point donner.

Aux ministères de la guerre, de la marine et des travaux publics, il faudrait des crédits extraordinaires pour réaliser les réformes qui hantent les cerveaux des titulaires. Cinquante millions de francs seraient immédiatement nécessaires, et on ne peut se les procurer que par un emprunt. M. Sagasta et le ministre des finances sont opposés à cette opération, évidemment, pour en avoir calculé les chances. Ils répondent que les fonds du Trésor suffisent pour le développement des réformes. C'est dire que les réformes ne doivent pas marcher trop fort.

M. Sagasta prévoit cependant le *cas* où un emprunt s'imposerait. On ne le ferait, dit-il, que lorsque la réorganisation des services sera terminée et que la Chambre l'aura approuvée.

Cette réorganisation des services n'est que la reprise du programme de M. Silvela concernant les réformes administratives. Le chef du parti conservateur était animé des meilleures intentions ; mais, quand il voulut supprimer un certain nombre de sinécures, il s'aperçut que ces tranquilles coins de maisons étaient pleins de nids de guêpes. Le ministère, piqué par tant d'aiguillons, en serait mort. M. Silvela a donc remisé prudemment ses balais.

M. Sagasta veut tenter un petit nettoyage. Nous verrons ce qui tombera, si ce sont les nids de guêpes ou M. Sagasta lui-même.

***

Les Chambres espagnoles rentreront à la mi-octobre. Le 1er avril, elles seront invitées par le gouvernement à se mettre en congé, car le ministère devra s'occuper de la déclaration de la majorité du roi.

Ce message officiel ne sera pas de la prose coulant de source. M. Sagasta, pour plaire à son parti et pour amadouer les partis avancés, voudrait y mettre quelques-unes de ces formules politiques au son desquelles *se bercent* les libéraux de tous les pays. Mais la cour *ne s'y montrera guère disposée*. On voit combien la rédaction de M. Sagasta sera pénible.

Il s'accorde du 1er avril au 1er mai pour mener à bien son travail. En mai, les Chambres se réuniront pour entendre le serment d'Alphonse XIII et la déclaration royale accommodée par M. Sagasta.

***

Les élections de ballottage qui ont eu lieu dimanche en Serbie ont donné les résultats suivants : 27 *gouvernementaux et 9 radicaux indépendants*. La Skoupchtina *comprendra ainsi 110 partisans* du gouvernement contre une vingtaine d'opposants.

Le czar est encore plus content de ce résultat qu'Alexandre de Serbie, car la russification va marcher.

***

En annonçant à M. Constans que satisfaction serait donnée au gouvernement français pour ce qui concerne les *droits de la Société des quais*, le Sultan a maintenu sa décision au sujet du rachat de cette concession.

Les quais rapportent, par les mille petits impôts qu'on peut établir sur le trafic des marchandises et la station des bateaux. Abdul-Hamid ne veut point *négliger une occasion de battre* monnaie. Maintenant que la Compagnie française a bien organisé ce que le gouvernement turc n'aurait pas été capable *de créer, on décide son expropriation*. Personne ne s'étonne qu'elle vende un peu chèrement sa vie.

En ce qui concerne les créances des *banquiers français, le Sultan résisterait* à cause, dit-il, de l'aversion qu'il éprouve à payer des dettes contractées au temps de Mourad.

Ceci est un trait charmant de désinvolture sultanesque : Abdul-Hamid a pris le gouvernement, mais sans se soucier des obligations contractées par des prédécesseurs.

***

Plusieurs journaux de Londres enregistrent le bruit que le Sultan a adressé une note aux puissances sur l'expédition britannique partie d'Aden pour l'Arabie.

Le Sultan aurait insisté surtout auprès de la Russie, qui a obtenu dernièrement des concessions importantes dans l'Arabie.

Suivant les bruits qui courent dans les cercles politiques anglais, ces concessions russes *sont la vraie cause de* l'expédition.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Association des catholiques tessinois

Cette association est une des sections de l'Association catholique suisse, qui a remplacé le Pius-Verein. Elle aura sa réunion annuelle à Lugano, les 21 et 22 de ce mois.

Le 21, les Commissions spéciales, puis le Comité cantonal se réuniront au Séminaire. L'assemblée générale de l'association aura lieu le lendemain et sera précédée d'un service funèbre à la cathédrale pour les membres défunts et d'une allocution prononcée par M. *l'archiprêtre Pisoni*.

Dans l'ordre du jour de la séance publique nous remarquons : un rapport de M. le chanoine Gianola sur la tendance des écoles dans le canton du Tessin et le devoir qui en résulte pour les catholiques ; un discours de M. l'avocat Joseph Motta, sur la liberté et les droits de l'Eglise tessinoise au moment présent ; un rapport de M. le Dr Pometta sur la Fédération des associations catholiques ; *puis des rapports* sur le patronage des jeunes filles, sur le patronage des placements, etc.

Ce programme, on le voit, est très important, et nos frères tessinois sauront le remplir.

Théorie et pratique

Quatre diaconesses vont prendre prochainement le service des malades à la Maternité de Genève. Cette mesure a été décidée à la suite des réclamations réitérées de M. le professeur Jentzer, qui se plaignait de ne pouvoir recruter pour la Maternité un personnel laïque à la hauteur de sa tâche, malgré l'offre de traitements élevés.

Mais l'introduction des diaconesses dans un établissement relevant de l'Etat ne faisait pas l'affaire de certains sécularisateurs à outrance. L'un d'eux en a écrit au *Genevois*, en le priant de signaler aux autorités compétentes cette entorse *donnée* au principe libéral de la laïcisation.

Le *Genevois* refuse de suivre dans cette voie son correspondant. Il reconnaît que la décision de la Commission administrative de la Maternité, « quelque justifiée qu'elle puisse paraître par les nécessités du moment », est un nouvel accroc au principe de la laïcité des services publics.

Le personnel qui va desservir la Maternité appartient à la Société des diaconesses de Saint-Loup (Vaud). Cela rassure quelque peu le *Genevois ;* car l'établissement de Saint-Loup n'offre pas, comme celui de Berne, un caractère confessionnel exclusif. A la vérité, *Saint-Loup est une maison protestante*, dont le caractère confessionnel, quoique extrêmement discret, ne peut être contesté. Mais comme toute propagande religieuse est interdite aux diaconesses de cette maison, la feuille radicale les préfère aux Sœurs de la maison de Salem, à Berne, qui ont été façonnées par M. Dœndliker. Ces *dernières* desservent aujourd'hui l'Hôpital de Genève et s'y livrent, paraît-il, à une propagande parfois indiscrète. Aussi, le *Genevois* estime que ce serait un véritable progrès de remplacer les diaconesses de Salem par celles de Saint-Loup, si on en pouvait trouver un assez grand nombre ; ce qui n'est pas le cas.

La répulsion du *Genevois* n'est pas rare dans les milieux compétents ; nous en avons pour preuve le remplacement des diaconesses de Salem par des Théo*dosiennes d'Ingenbohl à la Victoria*, à Berne, et la popularité *dont jouit le* Theresianum de Zurich dans les milieux protestants.

Une chose cependant chiffonne la feuille radicale : les catholiques ne demanderont-ils pas que leurs religieuses ne soient pas plus mal traitées, à Genève, que les diaconesses ? « Les catholiques romains, par une tactique fort habile, se sont abstenus jusqu'ici de toute intervention. Le jour peut venir *où ils réclameront des Sœurs de leur* confession, que rien dans leurs vœux ni leur préparation ne distingue des Sœurs protestantes. » Cette éventualité effraye *le Genevois*. Nous croyons qu'il s'exagère le danger. Les catholiques de Genève ne demanderont probablement pas que l'on remette aux Sœurs de leur confession l'un des services hospitaliers officiels. Mais pourquoi leur refuserait-on ce qui a été accordé sans difficulté aux *catholiques de Zurich et de Berne*, la faculté d'ouvrir des hôpitaux et des cliniques dans les conditions normales de liberté et de sécurité ?

***

Il y a quelques jours, une assemblée *populaire s'est tenue* à l'*Hôtel-de-Ville* de La-Chaux-de-Fonds ; elle a réclamé le repos du dimanche pour tous, désigné un Comité d'action avec le mandat spécial de demander des autorités le respect des lois protectrices actuelles et l'élaboration d'une loi étendant ses bienfaits sur la généralité des travailleurs.

En exécution de ce mandat, les délégués de l'assemblée ont écrit au Conseil d'Etat de Neuchâtel pour lui rappeler les nombreuses pétitions, dont l'une couverte de plus de 6000 signatures, pétitions renvoyées au Conseil d'Etat pour étude et rapport ;

Lui demander l'exécution du règlement sur la police du dimanche, inséré dans le Recueil des lois, volume II, pages 376 et suivantes ;

Et le prier d'assurer l'exécution de la nouvelle loi sur la protection du personnel féminin des magasins, de rappeler le vœu des pétitionnaires qui, depuis 1897, sollicitent des autorités cantonales des mesures destinées à procurer à l'ouvrier, quel qu'il soit, un repos nécessaire.

La requête portait les signatures de MM. Albert Schneider, président de l'association des intérêts généraux du commerce de La Chaux-de-Fonds ; Alf. Jaccard, membre de cette association, et Ch. Neuhaus, publiciste.

Le Conseil d'Etat s'est empressé d'envoyer une réponse favorable, par l'or*gane de M. Berthoud, chef du Départe*ment de police. L'honorable directeur a fait connaître comme suit ses dispositions et celles du Conseil d'Etat :

Nous ne perdons pas de vue la question de la législation sur le repos du dimanche et nous nous proposons de nantir le Conseil d'Etat d'un projet de loi sur cette matière à temps pour qu'il puisse être mis à l'ordre du jour de la session ordinaire du Grand Conseil au mois de novembre, la session extraordinaire prévue dans l'intervalle devant être consacrée à la discussion des objets déjà à l'ordre du jour de la session de juillet dernier, non encore liquidés.

Nous sommes d'avis qu'en attendant la promulgation d'une loi sur le repos du dimanche, il y a lieu d'appliquer le règlement sur la police du dimanche du 27 avril 1860, tombé en désuétude depuis plus d'un quart de siècle, bien que ses dispositions soient incomplètes et que certaines d'entre elles aient soulevé des réclamations.

Nous réunirons prochainement les préfets à cet effet.

En souhaitant plein succès à ce mouvement en faveur de la sanctification du dimanche, nous nous contentons de signaler l'impuissance des laïcisateurs quand il s'agit de mettre en pratique leur programme. A Genève comme à Neuchâtel, l'utilité des institutions chrétiennes s'impose à ceux mêmes qui ne demanderaient pas mieux que de baser *les mœurs sociales et les services publics sur l'indifférentisme religieux*.

ÉTRANGER

La mort de Crispi

Le corps de Crispi sera transporté à bord d'un paquebot à Palerme, où la Municipalité prépare *des solennités*.

Une exposition publique de la dépouille mortelle a lieu à Naples dans le grand salon de la villa où M. Crispi est mort. D'anciens soldats et volontaires garibaldiens, ainsi que *des pompiers et des agents de police* font une garde d'honneur autour du lit funèbre, entouré de fleurs.

Ce salon, où le corps de M. Crispi reste exposé pendant trois jours, est décoré de grands tableaux représentant les batailles de Palestro, Villafranca, San-Martino et Marsala. Dans un angle est posé le sabre de Garibaldi. Sur une table se trouve le *portrait de Guillaume II avec cette dédicace* en français : « A gentilhomme gentilhomme ; à corsaire corsaire et demi. » Sur une autre table est un portrait de Verdi avec ces mots : « Al grande patriota Crispi. »

Le roi a, dimanche soir, télégraphié à Mme Crispi. Hier matin est arrivé un télégramme de l'empereur Guillaume. D'autres dépêches arrivent de tous les côtés ; parmi *elles on en signale une du prince Herbert* de Bismark.

Le roi sera représenté aux obsèques qui auront lieu à Naples, avant le transfert du corps à Palerme, où de nouvelles cérémonies seront célébrées, par un prince de la famille royale. On sait que Crispi, décoré du collier de l'Annonciade, était devenu cousin du roi.

On ignore encore si les obsèques seront religieuses. M. Crispi ayant refusé de recevoir un prêtre, les autorités religieuses avaient interdit toute cérémonie religieuse, mais des démarches ont été faites au nom de la famille, et il est possible que le clergé revienne sur sa première décision.

Pendant toute la maladie du vieil homme d'Etat, Mme Crispi et la princesse de Lin*guaglossa*, sa fille, n'ont cessé de faire dire des messes et des prières et de faire brûler des cierges devant un tableau de la Vierge très vénéré par le peuple de Naples et connu sous le nom de « Madonna dei Cocchieri ».

Crispi conspirateur

C'est par une Révolution que Crispi débuta. Il fut membre du gouvernement insurrectionnel formé à Palerme en 1848. Alors il n'y allait pas de main morte. Il mettait tout simplement à prix la tête du roi. Voici en quels termes énergiques était rédigé cet appel à l'assassinat :

Considérant que l'homicide politique n'est pas un délit, et encore moins quand il s'agit de se défaire d'un ennemi qui a en mains des moyens puissants et qui peut, en quelque sorte, *rendre impossible l'émancipation d'un grand* et généreux peuple ;

***Considérant que Ferdinand de Naples est* l'ennemi le plus acharné de l'indépendance italienne et de la liberté de son peuple ;**

Est approuvée la résolution suivante pour être publiée par tous les moyens possibles dans le royaume de Naples ;

« Une récompense de cent mille ducats est offerte à celui ou à ceux qui délivreront l'Italie du susdit tyran. Et comme il n'y a, dans la *Caisse du Comité*, que soixante-cinq mille ducats disponibles pour cet objet, les autres trente-cinq mille seront fournis par souscription. »

Un soldat, Agésilas Milano, essaya de gagner la somme en assassinant le roi de Naples, Ferdinand II. A propos de ce régicide, qui lui était opportunément rappelé quelques années plus tard, à la tribune, M. *Crispi faisait* cette réponse : « *Cet acte* audacieux, aucun patriote ne peut le lui reprocher. »

Il est à considérer que M. Crispi fut, dans

ces conspirations, le cerveau qui conçoit, jamais le bras qui exécute. Le régicide est fatalement voué à la mort : M. Crispi se réservait pour le pouvoir. Il était, dans tous ces complots, celui qui en profite. Il fallait que ces crimes fussent accomplis pour que la fortune de M. Crispi pût s'asseoir. Alors, à son tour, ce ministre dictateur, entraînant son pays aux abîmes, châtiera, sans pitié, les conspirateurs et fera envoyer au bagne le pauvre exalté qui dirigea une arme contre son corps décrépit de vieillard néfaste.

Ferdinand VII ne se mit en posture de châtier les conspirateurs qu'un an après leur prise de possession des services publics. Les troupes entrèrent alors à Palerme, M. Crispi s'enfuit.

La France devint, pour la première fois, sa terre d'asile. Il se réfugia à Marseille. Dans cette ville, sans ressources, il traîna une misère affreuse.

Crispi et la presse anglaise

Tous les journaux de Londres reconnaissent la valeur, la grande compétence politique de Crispi, mais il s'accordent pour dire que sa violence, son manque de scrupules, son égoïsme et l'instabilité de son caractère l'empêchaient de prendre place parmi les hommes de l'Etat vraiment grands.

Crispi et la presse française

Le *Temps:*

Crispi était un de ces révolutionnaires qui croient avoir le sens du gouvernement parce qu'ils ont le sens de la dictature. Eût-il médité le mot célèbre « Gouverner, c'est prévoir », qu'il ne l'eût pas compris. Ses conceptions, son tempérament étaient d'un autre ordre. Dans un discours qu'il a tenu, au moment des grands revers moraux de ses dernières années, pour se justifier, il disait : « Je mourrai, les yeux fixés sur la grande figure de l'Italie. » Mais il a eu beau, comme Scipion l'Africain, déchirer les registres accusateurs qu'on lui présentait et monter encore une fois en parole au Capitole, il ne convaincra pas l'histoire. *Magna voluisse sat est...* Non, la volonté n'est pas suffisante. Crispi a visé aux grandes choses ; il ne laisse que des ruines avec le souvenir de ses efforts impérieux.

De M. Drumont dans la *Libre Parole:*

Nul peut-être n'a rempli plus consciencieusement que Crispi le *curriculum vitæ* du Franc-Maçon de haute marque ; c'est le type complet. Il a conspiré éperdument dans sa jeunesse, déclamé contre les tyrans, indiqué aux camarades le moyen de fabriquer des bombes.

Une fois au pouvoir, il a traqué implacablement ceux qui suivaient son exemple ; il a fait fusiller sans pitié les ouvriers qui demandaient du pain ; il a traité les paysans de Sicile comme on traitait jadis les esclaves antiques, *et les a enfermés dans ces effroyables ergastules* où la lumière du jour ne pénétrait que par un étroit soupirail.

La vie privée a répondu à la vie publique. Crispi a été bigame et même trigame ; il a abandonné lâchement cette bonne Rosalie Montmasson, qui nourrissait le futur ministre de son travail de couturière, alors qu'il trainait la misère à Paris.

Il a prévariqué, concussionné ; il a panamisé avec un cynisme extraordinaire ; il a mis au pillage la Banque romaine et il a été, pour ses tripotages et ses malpropretés, ignominieusement flétri par la Chambre... Il meurt chevalier de l'Annonciade et cousin du roi...

Les événements de Chine

MISSIONNAIRES DÉLIVRÉS

Une dépêche de Pékin annonce que la Mission belge de la Mongolie occidentale a été délivrée par les troupes régulières chinoises.

La guerre du Transvaal

A LA CHASSE DU GOUVERNEMENT BOER

La colonne anglaise Benson a exécuté une marche de nuit ayant pour objet de surprendre le gouvernement du Transvaal, dont on lui avait signalé la présence dans une localité du district de Lydenburg. En arrivant dans cet endroit, les Anglais ne trouvèrent personne ; mais, poursuivant leur marche, ils s'emparèrent d'une ferme dans laquelle se trouvaient dix-sept Boers, qu'ils firent prisonniers.

LES BOERS DANS LE CAP

Les détachements boers échappés au mouvement d'ensemble du général French ont gagné le Sud. On en signale quelques-uns dans les districts de Worcester, de Calvinhia et de Willowmore.

AUX PORTES DE PRÉTORIA

Un détachement de police, comprenant 50 Burghers ayant effectué leur soumission et commandés par un officier anglais, sont *tombés samedi dans une embuscade* que lui ont tendue les Boers. Il a eu quatre tués, deux blessés et deux prisonniers. Ce détachement avait quitté Prétoria pour s'emparer d'un troupeau de bétail qu'il avait réussi à surprendre. C'est en rentrant dans la ville qu'il a été lui-même surpris.

LA PROCLAMATION

Une copie de la proclamation de lord Kitchener a été distribuée sur toute l'étendue du territoire par des patrouilles spéciales.

L'impératrice Frédéric

Une grande foule a défilé dimanche à Cronberg pendant toute la journée devant le cercueil de l'impératrice. Les envois de couronnes et de fleurs affluent de toutes parts. Trois wagons seront nécessaires pour le transport à Potsdam.

Dimanche, toutes les églises de Berlin étaient remplies de gens en vêtements de deuil. Dans les églises protestantes, on a lu avant le culte un Mandement du Conseil supérieur de l'Eglise, et dans les églises catholiques un Mandement du prince-évêque relatif à la mort de l'impératrice Frédéric.

Congrès de zoologues

Le Congrès international des zoologues a été ouvert hier, lundi, à Berlin en présence de nombreux représentants des sciences, des autorités de l'Empire, des Etats confédérés, de la ville et de nombreux délégués étrangers. *Le président, professeur Mœlins,* a proposé d'adresser à l'empereur, ainsi qu'au protecteur du Congrès, le prince impérial, la douleur du Congrès pour la perte de l'impératrice Frédéric. Le délégué français, professeur Perrier, a donné l'assurance de la part que prennent les délégués étrangers à la douleur de la nation allemande.

Au Maroc

Le bruit court à Tanger que Sidi el Goarnet sera nommé grand-vizir. L'ancien ministre de la guerre, El Mehedi el Menebhi, qui a été le chef de la mission marocaine à Londres et à Berlin, aurait obtenu un poste en dehors du cabinet.

La mort du prince Henri d'Orléans

Saigon, 12 août, 3 h. 25 du soir.

Le corps du prince Henri d'Orléans a été déposé dans une chapelle et le cercueil recouvert du drapeau français.

Il devait partir pour la France le 15 ; mais le paquebot, qui devait l'embarquer, étant dans l'obligation de subir un transbordement, il ne partira que le 30, à bord de l'*Océanien*.

La grève des aciers

La grève des aciéries aux Etats-Unis a commencé samedi, à minuit.

Un certain nombre d'ouvriers ont refusé leur adhésion au Comité de la grève ; mais on estime qu'à l'heure actuelle 86,000 hommes ont abandonné les usines.

Le trust fait des efforts pour empêcher surtout la fermeture de trois fabriques : la « Steel Hoop Company », la « Sheet Steel Company » et la « Tin Plate Company ». Il cherche, en outre, les moyens de centraliser les diverses industries de l'acier dans le but de les soustraire à l'influence du Comité de la grève. Le résultat en serait l'abandon, peut-être pour toujours, d'un nombre considérable de centres de fabriques et le déplacement de l'industrie métallurgique qui s'était principalement groupée en Pensylvanie, à proximité des grands charbonnages.

Ce qui donne à penser que telle serait réellement la tactique du trust de l'acier, c'est la nouvelle simultanée d'un projet de trust des principales mines de houille de l'Illinois, au capital de cinq cents millions de francs, sous la direction de M. Pierpont Morgan, chef du trust de l'acier.

La solidarité des mineurs avec les ouvriers métallurgistes pourrait déjouer ces combinaisons.

Refus de grève

Les ouvriers de la Compagnie de l'acier de l'Illinois, du Milwaukee, de Chicago et de Joliet (Etats-Unis) ont décidé de ne pas se mettre en grève. Tout est calme à Pittsburg.

LETTRE D'ITALIE

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Rome, le 8 août 1901.

A travers la « presse noire »

N'ayez pas peur ; il s'agit d'un voyage très court. Si les catholiques italiens, d'après le dernier recensement, sont au nombre de *plus de 32 millions, il s'en faut* de beaucoup qu'ils possèdent une presse proportionnée à ce chiffre. Leurs journaux quotidiens, dans toute la Péninsule, atteignent à peine le nombre de 24. On lit peu en Italie, c'est vrai ; néanmoins, il existe dans la Péninsule environ 250 journaux paraissant tous les jours. Nos adversaires sont donc dix fois plus forts que nous sur ce terrain.

Cette constatation n'est pas flatteuse ; elle le devient moins encore, si l'on considère la presse au point de vue de la diffusion. La *Tribuna* et le *Secolo* ont un tirage dépassant 100,000 exemplaires ; le tirage du *Corriere della Sera,* du *Messaggero,* du *Mattino* et de plusieurs autres gazettes libérales s'élève à plus de 50,000 ; l'*Avanti* socialiste n'est pas loin de tirer à 60,000 ; les journaux à tirage de 20,000 et au dessus dépassent le nombre de trente.

Dans le camp catholique, ou « clé ical », comme on dit, la feuille quotidienne la plus répandue, l'*Italia Reale* de Turin, n'est arrivée à 12,000 exemplaires que depuis quelques mois. Après ce journal, nous descendons à 9000 avec la *Voce delle Verità* de Rome et le *Cittadino* de Gênes, à 7000 avec l'*Osservatore cattolico* de Milan et à 5000 avec l'*Unità cattolica* de Florence.

J'allais oublier le *Sole del Mezzogiorno* de Palerme. Les catholiques de Sicile voulaient un grand journal, bien fait, bien outillé, bien renseigné. Ils l'ont depuis le mois de janvier. C'est le *Sole,* pour lequel on a réuni un capital de 500,000 francs. Saluons le premier effort sérieux que l'on puisse enregistrer en Italie du côté des catholiques pour soutenir pécuniairement la presse quotidienne. Le *Sole* a obtenu la collaboration des meilleures plumes de la Péninsule ; on m'assure que son tirage s'élève à 20,000 exemplaires. J'ai entendu, néanmoins, soulever des doutes sur ses chances de vitalité. Le sol silicien n'est pas, peut-être, le meilleur pour nourrir longtemps une feuille de l'envergure du *Sole.* Pourquoi ?

Dans cette lettre, je ne veux point rechercher les causes de la faiblesse de la presse catholique italienne. Il ne s'agit que d'un dénombrement. J'espère que l'occasion se présentera plus tard de développer certaines remarques et d'émetre un jugement basé sur une enquête sérieuse.

A Rome, nous avons l'*Osservatore Romano* et la *Voce della Verità.* Celui-là paraît le soir ; celle-ci le matin. Le premier, auquel l'on attribue le caractère d'organe officieux du Vatican (d'officiel il n'a que la rubrique « Nos informations »), a pris, depuis quelque temps, une allure plus dégagée. Sa rédaction a été améliorée. L'*Osservatore* n'a maintenant pas de directeur en titre ; le gérant *ad interim* de la direction est le chevalier avocat Angelini.

La *Voce,* elle aussi, s'est beaucoup améliorée depuis que l'abbé Humbert Benigni est entré dans sa Rédaction. C'est un vrai type du *Presskaplan.* Je l'ai connu au Congrès catholique de Gênes en 1892 ; il rédigeait alors, à Pérouse, sa patrie, la *Rassegna sociale,* une revue d'avant-garde qui fait beaucoup de bien parmi les jeunes et prépara le terrain pour la grave *Rivista internazionale di Scienze sociali* et pour tout l'ensemble de l'action démocratique-chrétienne. Après avoir subi des mécomptes dans la carrière journalistique — on le trouvait trop bouillant — don Benigni occupa un emploi à la Bibliothèque vaticane ; mais après quelques mois, il quitta cette position trop peu conforme à ses goûts pour rentrer dans le journalisme, et ç'a été au grand avantage de la cause catholique.

A Milan paraît l'*Osservatore cattolico,* dirigé depuis plus d'un quart de siècle par don Albertario. Parmi ses collaborateurs, il faut mentionner l'avocat Medo, l'avocat Mauri, les jeunes Molteni et Arcari, docteur ès-lettres, l'abbé Venesi, dont les correspondances de Paris sont si appréciées, le comte de Mojana et plusieurs autres vaillants lutteurs, qui ont contribué à donner à l'*Osservatore* la première place dans le journalisme « noir » italien.

A Milan paraît aussi la *Lega Lombarda.* Mais elle n'est pas la feuille franchement catholique du temps où elle avait à sa tête le chevalier Sancetti. Elle a pris les allures d'un organe catholique-libéral, aussi bien en politique qu'en sociologie.

La *Difesa,* de Venise, a de la peine à vivre ; en revanche, le *Berico,* de Vicence, la *Verona fedele,* de Vérone, et le *Crociato,* d'Udine, jouissent d'une diffusion relativement remarquable. Depuis deux mois, le *Berico* s'imprime la nuit et se vend le matin, à trois centimes l'exemplaire. A ma connaissance, c'est le seul journal catholique italien que l'on compose au moyen d'une machine lynotype.

Le *Cittadino,* de Brescia, et l'*Eco,* de Bergame, gouvernent l'opinion de leurs villes et de leurs provinces ; mais qu'il a fallu de tact et d'efforts à nos amis pour arriver à ce résultat ! A Côme, l'*Ordine* a su, tout doucement, s'assurer une existence honorée.

Le Piémont n'a que deux journaux quotidiens : l'*Italia Reale,* de Turin, et le *Stendardo,* de Coni. Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, l'*Italia* est relativement très répandue. A cause de cela peut-être, on trouve qu'elle pourrait être mieux rédigée. Aucun autre journal en Italie n'est à même d'introduire des améliorations comme le peut l'*Italia,* dirigée du reste avec dévouement et talent par M. l'avocat Scala, un vétéran de la presse catholique en deçà des Alpes.

Gênes, la première ville italienne qui ait possédé, avec le *Cattolico* (maintenant disparu) une feuille catholique quotidienne, nous offre le *Cittadino* et l'*Eco d'Italia.* Le *Cittadino* est fort répandu dans toute la Ligurie. Il affirme franchement ses principes, mais avec une certaine modération. L'*Eco,* dirigé par un ancien capitaine de corvette, M. Parodi, est plus mordant ; mais *malgré ses illustrations quotidiennes, il* ne dépasse pas le tirage de 3000 exemplaires.

Descendons dans le centre de la Péninsule. A Plaisance, rien ; à Parme, rien ; à Reggio, rien ; Modène a le *Diritto cattolico* qui tire à un millier d'exemplaires. Bologne fit, en 1896, un grand effort et fonda l'*Avvenire.* On ne peut pas dire que le succès ait correspondu à l'effort. L'*Avvenire* paraît le matin (et cela coûte) ; il est bien rédigé. Néanmoins, sans la générosité de quelques personnages très méritants, il aurait bien des difficultés pour se soutenir. Il gagne du terrain, mais lentement, trop lentement. Plus heureuse semble la *Patria,* d'Ancône. Grâce à l'appui intelligent des laïques des Marches encouragés par l'épiscopat, cette feuille a conquis presque d'emblée une bonne place. Elle est rédigée par un journaliste de race, M. Rona, d'Adria, un Juif converti par les religieux de Dom Bosco.

Nous voici en Toscane, la terre classique de la tiédeur et de l'indifférence pour ce qui concerne le mouvement catholique. Les tentatives répétées pour fonder un journal « clérical » viable à Florence n'ont jamais pu réussir. Cette ville a maintenant l'*Unità cattolica,* transplantée sur les bords de l'Arno en 1893, car auparavant elle paraissait à Turin où elle fut fondée par M. l'abbé Margotti en 1863. L'*Unità* vit ; mais ce n'est pas la clientèle florentine ni toscane qui la nourrit ; elle tire sa sève des racines qu'elle a poussées dans toutes les régions de l'Italie. On espère qu'elle réussira à vaincre la froideur, à fondre la glace. C'est sa mission providentielle.

L'*Unità* est dirigée par deux vétérans des luttes de la plume : le chevalier Sacchetti, de Padoue, et le chevalier Mastracchi, de Lecce, qui jadis furent directeurs de la *Voce della Verità.* Les articles de polémique de l'*Unità* sont toujours très remarquables. Parmi ses collaborateurs, je citerai une ancienne connaissance de Fribourg : le Dr Mondada, du Tessin.

L'*Unità* est le seul journal quotidien de la Toscane, si l'on excepte l'*Esare,* de Luques, petite feuille à trois colonnes qui se vend trois centimes et a un caractère tout à fait local. L'*Esare* a un grand nombre de lecteurs dans l'ancienne République lucquoise, qui n'a rien perdu à ne pas connaître la domination des Médicis et des Lorraine.

Les catholiques napolitains sont représentés par la *Libertà,* catholique tout court,

---

16 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

La Fresnaie

PAR

MATHILDE AIGUEPERSE

Mme Wisock avait en effet le cœur bon, mais la tête frivole. C'était son excuse. Yves lui plaisait : causeur brillant, cavalier accompli, amant passionné du plaisir, nul ne savait comme lui conduire un cotillon, organiser une comédie, donner de l'entrain à une excursion. C'était une précieuse recrue pour Mme Wisock qui avait toujours de nombreux invités et se trouvait quelquefois à bout de ressources pour les distraire. Aussi, oubliant la solitude dans laquelle restait Madame Cébrian, attirait-elle Yves le plus possible à la villa.

Au début, son œil perspicace ne quittait guère Yves et Blanche ; mais les rapports des anciens fiancés n'offrant absolument rien de suspect, elle se relâcha peu à peu de son active surveillance pour être toute à ses devoirs de maîtresse de maison.

Et cependant les relations d'Yves Cébrian et de Mme de Suze devenaient de plus en plus cordiales. Chaque soir, Blanche se disait : Encore un pas de fait, la victoire est prochaine ! Yves, en effet, ne pouvait plus se passer de *Blanche, et l'indifférence* affectée de son ancienne fiancée avait encore exalté ses sentiments.

Dès le début, il avait fui... mais, trop faible pour résister longtemps, il était retombé peu à peu sous le joug. Hélène simple, sérieuse, ne pouvait avoir les raffinements de coquetterie de Mme de Suze. Yves se plaisait aussi au babillage de Blanche.

Les cancans de salons, les descriptions de soirées faites avec une verve endiablée, le charmaient infiniment plus que les conversations de *La Fresnaie.* Enfin, les souvenirs du passé lui revenaient en foule, et dans les promenades matinales, pendant que Mme Wisock dormait de tout son cœur, Yves Cébrian profitait de la solitude pour évoquer les années écoulées.

Ces jours-là, après avoir escorté Mme de Suze jusqu'aux premières maisons de Saint-Servan, Yves tournait bride et s'égarait de nouveau dans la campagne. Il n'osait pas rentrer à *La Fresnaie :* les marques d'affection que lui donnait Hélène le torturaient et ses joues pâlies lui causaient des remords... Il maudissait ses hésitations d'autrefois, Robert de Labzé, sa destinés en un mot ; et, lançant son cheval au galop dans les landes incultes ou sur les routes poudreuses, il essayait de s'étourdir par une course insensée... Puis, il revenait lentement, l'âme toujours troublée... « Quoi ! il était marié à une femme charmante ! Bientôt à *La Fresnaie,* sur les oreillers de dentelle, sous les frais rideaux de mousseline, un enfant lui sourirait, et il ne se sentait pas satisfait ! Il avait fortune, considération et... non... il n'était pas heureux, il ne l'avait jamais été... Sa trahison envers Robert ne lui avait point porté bonheur.. Il aimait Blanche comme jamais il n'avait aimé Hélène, comme jamais il ne l'aimerait. Que deviendrait-il quand, l'hiver arrivant, Mme de Suze partirait pour Paris ?... Souvent, il est vrai, Blanche le cravachait en plein visage de ses paroles mordantes et de son air de profond mépris ; quelquefois aussi, elle trouvait pour lui des accents d'une douceur infinie... Mais, qu'elle fût fière, hautaine ou séduisante comme une sirène, il se sentait plus épris chaque jour... »

— On organisa une grande partie pour Dinard : plusieurs étrangers s'étaient mêlés aux hôtes de Monsieur Wisock. On dina sur l'herbe et chacun s'égara ensuite à sa fantaisie : sur la plage, à la recherche des coquillages ; au casino, vers les tables de jeu ; dans les prés, pour la cueillette des narcisses et des marguerites ; quelques-uns, enfourchant des ânes, partirent au hasard dans la campagne, pendant que d'autres, un livre ou un crayon à la main, cherchaient un endroit solitaire pour lire, rêver ou dessiner à leur aise. Blanche était de ces derniers : le matin même, elle avait reçu un roman nouveau, et, tout en coupant les feuillets, elle allait sur le sable fin de la plage un peu à l'aventure, attendant qu'un petit coin abrité s'offrit à sa vue pour s'y arrêter. Elle trouva bientôt un rocher assez élevé, formant une excavation. Elle s'y blottit et admira de sa retraite l'immensité de l'horizon se déroulant devant elle : la mer calme et verte avec des petites voiles blanches tout au loin ; les mouettes qui s'envolaient en poussant mille cris aigus, puis revenaient en bande se faire bercer par les flots. Sur la plage, pas une trace de pas ; les promeneurs n'avaient pas osé se risquer aussi loin sous un soleil de feu.

Heureuse de cette solitude, Blanche s'accoudant sur son livre se mit à rêver, et elle rêva à Yves. Il l'aimait, elle l'avait lu mille fois dans ses yeux, et Hélène souffrait de son isolement : la pâleur de son visage, son sourire moins fréquent l'attestaient. Elle comptait sans doute sur le baby et sur l'hiver pour ramener son mari. Le baby ! belle affaire vraiment qu'un bébé criard ! Yves le trouverait vite insupportable ! Et l'hiver ! l'hiver ! Blanche cacha son front dans ses mains. Elle détestait Mme Cébrian, mais sa haine pour Yves s'était fondue lentement dans le contact journalier. Il lui avait persuadé, juré, que sa mère était cause de ses hésitations. D'abord incrédule, elle avait fini par dire : C'est possible ; puis : c'est vrai. Alors, oubliant peu à peu sa fierté offensée, elle avait laissé l'amour envahir son cœur comme autrefois ; mais jamais elle ne s'était trahie. Qu'arriverait-il quand il faudrait quitter Saint Servan ? En tout cas, la certitude du malheur d'Hélène serait au départ la consolation suprême !

La chaleur devenait accablante, le flot murmurait doucement ; bercée par ce bruit et par ses souvenirs, Blanche s'endormit. Tout à coup, elle s'éveilla en sursaut.

— Vite, madame, levez-vous et suivez-moi ; la marée monte, je ne sais si nous aurons le temps de regagner le rivage. Je vous cherche depuis une heure, vous étiez si bien cachée ! Vite, vite dépêchons nous.

C'était Yves qui prononçait ces mots d'une voix altérée, tout en aidant Blanche à moitié engourdie, à se soulever du banc de rocher sur lequel elle s'était assise. Les vagues arrivaient en effet, léchant furieusement le sable ; et le vent qui s'élevait, apportait du large le sinistre grondement des grandes eaux. Au loin, les barques se rappochaient du port, mais sur la plage submergée, c'était le silence et la solitude.

— Vite, pressons-nous, répétait Yves, dans quelques minutes votre retraite va être envahie.

Blanche ne l'écoutait plus. Remise de son émotion première, immobile, le regard fixe, elle semblait perdue dans quelque sombre pensée.

— Pourquoi être venu, dit-elle, comme se parlant à elle-même. Il eût été doux d'être surprise par l'océan au milieu du sommeil, et de passer de la région des songes à l'éternel oubli.

Qu'il est doux de mourir quand le ciel s'illumine
Et que des eaux s'élève, ainsi que blanche hermine,
Un nuage léger ;
De reposer son corps, las, sur un lit de mousse,
D'algues et de varechs, couche riante et douce,
Sur le sol étranger.

Yves la considéra épouvanté.

— Pas de folie, Blanche, fuyons ; voyez ! l'eau bat déjà le rocher.

— Qui vous empêche de fuir ? dit-elle d'un ton bref ; vous le pouvez encore facilement ; et puis, je ne crois pas que la marée arrive jusqu'ici... Mais fuyez, fuyez donc.

— Et vous ?

— Moi ! je reste, le spectacle doit être beau à contempler !

— Le rocher sera submergé, j'en suis sûr, C'est la mort que vous cherchez.

— Soit ! c'est la mort, je ne regretterai rien.

— Mais je ne veux pas que vous mourriez, moi ! s'écria Yves en l'attirant à lui ; je vous sauverai malgré vous, et vous vivrez pour moi !

Il la saisit dans ses bras sans qu'elle proférât une parole, et, chargé de son précieux fardeau, quitta l'excavation, glissant à chaque pas sur les algues et les mousses que le flot baignait.

— Nous sommes partis trop tard, dit-il soudain à Blanche d'une voix étouffée ; comment lutter avec ces vagues qui arrivent plus fortes et plus pressées de minute en minute ? Personne pour nous porter secours ! Vous souhaitiez la mort, elle va venir, nous enveloppant l'un et l'autre du même linceul glacé. Mais avant, je voudrais savoir pourquoi vous désiriez mourir là-haut toute seule dans cette sombre retraite ?

(A suivre.)

et la *Discussione*, catholique bourbonienne. Celle-ci est moins bien rédigée et moins répandue que celle-là.

A Palerme, outre le *Sole*, il y a la vieille *Sicilia cattolica*, qui vit à force de sacrifices et dont les articles sont parfois très bons, mais les nouvelles très... d'hier.

La Sardaigne s'est réveillée assez tard ; la *Sardegna cattolica*, de Cagliari, en tant que quotidienne, ne date que de cinq ans. En ce peu de temps, il faut le reconnaître, elle a fait des progrès. M. le marquis de Saint-Just y met beaucoup de cœur et d'intelligence.

J'ai fini de passer la revue. Elle n'a pas été brillante. A qui la faute ?

Je le répète : aujourd'hui je ne veux pas répondre à cette question. M.

Echos de partout

GROSSES FORTUNES ET PETITS ESTOMACS

Nous ne voyons pas toujours très clairement l'équilibre établi par la Providence entre les maux et les biens chez un même individu ; mais il est certain que cet équilibre existe, et en voici un exemple :

On vient, une fois de plus, de faire la statistique *des possesseurs des plus grandes fortunes* du monde, d'où il résulte que les deux hommes les plus riches du globe sont l'un Anglais, l'autre Chinois. Tous deux arrivent *ex æquo* dans la course aux millions.

L'Anglais est M. J. Beit. Il possède en chiffres ronds 2,500,000,000.

Le Chinois qui fait concurrence à M. J. Beit est Li-Hung-Chang qui, lui aussi, a ses deux *milliards et demi*.

Deux milliards de fortune : encore un potentat du Sud de l'Afrique, M. J. Robinson, qui a donné *son nom à une mine*.

Un milliard et demi : M. J.-D. Rockefeller, de New-York, roi des huiles.

Un milliard : M. Waldorf Astor, en Angleterre, et le prince Demidoff en Russie.

Enfin, MM Pierpont-Morgan, Vanderbilt et Williams Rockefeller ont entre six et huit cent millions.

Ne nous hâtons pas trop de les déclarer heureux, car on a remarqué que tous ces possesseurs de millions ont un estomac excessivement mauvais, qui ne supporte que l'eau pure et les potages légers.

Ils sont donc condamnés au supplice de Tantale.

TOILETTE D'UN RÉGIMENT

On assure que le ministre de la guerre, en Italie, a prescrit aux soldats d'un régiment entier de porter des voilettes et des gants. On pourrait croire que les hommes formant ce régiment sont possesseurs de hideuses physionomies ou négligent systématiquement de se laver les mains. Le motif est tout autre ; le ministre veut prémunir les soldats contre les piqûres de moustiques.

LA FORTUNE D'UNE REINE

On vient de découvrir, aux Archives départementales de la Seine, un certificat de vente en date du 1er germinal an V de la République qui donne la liste des objets trouvés sur la malheureuse reine Marie-Antoinette au moment de sa mort. Le voici :

1° Une petite servante de maroquin vert, garnie de ses ciseaux, d'un tire-bouchon, de pinces, de peignes, d'un petit miroir de poche ; un portefeuille de maroquin rouge, adjugé à 5 fr. 75 ;

2° Trois petits portraits dans leurs étuis de chagrin vert en forme de miroir de poche, l'un d'eux ayant un faible cercle en doublé, adjugé à 4 fr. 40.

Ce fait, attendu qu'il n'existe plus rien à dire, faire ni faire vendre, avons arrêté le montant de la somme des dits objets à la somme de 10 fr. 15 et avons signé : Dardoize.

10 fr. 15 ! C'était tout ce que laissait à ses bourreaux la reine de France !

MOT DE LA FIN

Toto, que l'on mène pour la première fois à la mer, ne se possède plus de joie et pose mille questions :

— Est-ce vrai, papa, que l'eau de la mer est salée ?

— Oui, mon enfant ; mais ce n'est rien en comparaison des notes d'hôtel !

CONFÉDÉRATION

Fêtes de Schaffhouse. — Quoique la fête de la jeunesse n'ait pas pu avoir lieu lundi, les rues de la ville ont cependant présenté toute la journée une grande animation. La décoration a beaucoup souffert de l'orage de dimanche soir. *Vers midi, de nombreux groupes se sont dirigés vers* la place de fête, et à 3 heures la cantine était de nouveau comble pour écouter le concert.

Lundi soir a eu lieu, à la cantine, un *grand banquet pour les membres* du Comité et les participants au *Festspiel*.

Pour les Boers. — Le Comité vaudois de la collecte en faveur des femmes et enfants boers publie la liste des dons qui lui sont parvenus en 1901. Elle s'élève à 35,630 fr. 75. Plusieurs dons ont été en outre adressés du canton de Vaud directement au Comité central, à Zurich, avant l'ouverture de la collecte vaudoise. De la somme ci-dessus, il y a lieu de déduire 300 fr. employés en achats de vêtements qui ont été envoyés dans l'Afrique du Sud et 839 fr. 75, montant de frais divers

Chronique des fouilles de Saint-Maurice

J'ai signalé, il y a quelque temps, l'importance d'une nouvelle découverte de bâtiments romains à l'Est de Saint-Maurice. Et au sujet d'un pavé qui reproduit absolument *le faire des pavés de l'intérieur des* bâtiments du *Forum* romain, j'ai ajouté : Il se poursuit sous le chemin et il attend des fouilles ultérieures. Ces fouilles ont été faites pour un travail de consolidation, et j'ai pu constater que cet intéressant pavé romain s'étend, non seulement sous le chemin, mais encore sous deux caves de la famille Kuhn.

Une de ces pièces, avec son entrée sur le chemin public, pourrait devenir une des curiosités à visiter à Saint-Maurice, si les pouvoirs publics voulaient en faire l'acquisition. *En déblayant l'intérieur de cette* cave, à 0m60, on aurait le pavé, tel que les Romains l'ont laissé. Il est remarquable non seulement par son élégance mais aussi par son extrême solidité ; car un mur de refend, élevé sur ce pavé, ne l'a pas fait fléchir.

L'été a permis de reprendre les travaux des fouilles au *Martolet*, l'emplacement des anciennes basiliques d'Agaune. J'ai signalé en son temps la découverte *des absides où* Rodolphe Ier, le chef de la brillante dynastie des Rodolphiens, a été proclamé et couronné roi de Bourgogne, en 888. Un mur de la nef vient d'être mis au jour. Deux tombeaux, dont l'intérieur est peint en rouge, ont été ouverts. Mais on n'est pas encore arrivé au tombeau du roi.

Sur un autre côté, on déblaye l'intérieur de l'abside d'une chapelle. Près de l'emplacement de l'autel, *il y avait un squelette* d'une remarquable proportion, offrant au point de vue de la structure osseuse tout ce que l'on peut imaginer de plus fort et de plus solide.

Mais la découverte particulièrement importante pour l'histoire est celle que je viens de faire d'une partie de l'épitaphe de saint Hymnemodus, de l'Abbé chargé par saint Sigismond et l'assemblée d'Agaune, en 515 ou 516, d'établir la psalmodie perpétuelle, la *Laus perennis*, devant le tombeau des Martyrs thébéens.

La vie des saints Abbés de l'institution de saint Sigismond a été écrite au VIe siècle et publiée la première fois en entier par les Bollandistes, *Acta SS.*, 2 novembre. Nous y trouvons même le texte des épitaphes placées sur leurs tombeaux à la basilique d'Agaune.

Hymnemodus, ancien personnage *de la* cour du roi de Bourgogne, puis moine et Abbé de Grini, avait remué les monastères des Gaules pour un exode au tombeau des Martyrs thébéens. Il gouverna sept mois seulement le monastère d'Agaune et laissa à son successeur saint Ambroise, autrefois Abbé de l'Ile Barbe, à Lyon, la joie de voir la réalisation de la *plus belle institution de* prières du monde chrétien.

Chanoine P. Bourban.

Congrès de la propriété littéraire et artistique

Le Congrès international de la propriété littéraire et artistique a tenu sa réunion annuelle à Vevey. Dans sa séance de lundi matin, qui a duré de 9 h. à midi et demi, le Congrès a voté le texte qu'il aimerait voir introduire dans la convention de Berne, en vue de la répression des fausses signatures dans les œuvres de littérature et d'art. La question de la propriété artistique au point de vue théâtral sera l'objet d'une enquête basée sur un questionnaire très explicite, dont le texte sera soumis au Congrès et approuvé par lui.

Lecture a été ensuite donnée d'un rapport de M. Beaume sur l'exécution et la reproduction par des appareils mécaniques, tels que téléphone, phonographe, théâtrophone, journal parlé, etc. Le Congrès a été d'avis que toute reproduction ou exécution non autorisée par ses appareils est illicite.

Il a discuté vivement la question de la création d'un Tribunal international de la propriété littéraire et artistique, introduite *par un rapport de M. Darras et une com*munication de M. Dietsenbach.

Dans sa séance de l'après-midi, qui a duré de 2 h. et demie à 5 h. et quart, le Congrès a adopté d'abord des résolutions sur les meilleurs moyens de faire respecter par la voie judiciaire, dans les procès internationaux, la propriété intellectuelle.

Voici celles de ces résolutions qui présentent un intérêt général : 1. Le Congrès émet le vœu que le Comité de l'association internationale mette à l'étude l'institution d'un Tribunal international ; 2. le Congrès émet dès à présent le vœu que, lors de la revision de la convention de Berne, il soit organisé un Conseil d'arbitrage, qui trancherait les litiges que les parties lui soumettraient dans le domaine de la convention. La sentence arbitrale serait rendue exécutoire dans tous les pays de l'Union sans revision du fond ; 3. Le Congrès émet également le vœu que mission puisse être donnée au Bureau international de Berne *de fournir, sur la demande des gouverne*ments, des parties ou des tribunaux, des avis sur l'interprétation de la convention et sur les législations étrangères, ainsi que sur les litiges qui lui seraient soumis.

Lecture a été donnée d'un rapport de M. Poinsard, de Berne, sur la création d'un vocabulaire juridique international. A ce sujet, le Congrès émet le vœu qu'une Commission soit nommée pour rédiger un répertoire des termes juridiques employés en matière de protection littéraire et artistique.

L'assemblée décide ensuite la publication d'une histoire de protection du droit d'auteur dans tous les pays pendant le XIXe siè*cle. M. Jules Lermina donne lecture*, à titre de modèle, d'une notice historique de M. *Gustave Bzz (Mexique) sur la propriété* littéraire au Mexique. D'autres notices consacrées aux différents pays seront rédigées par des spécialistes, et présentées au pro*chain Congrès*. Elles seront *réunies en vo*lumes.

M. Feruccio-Fos, de la Société des auteurs italiens, invite le Congrès à se réunir à Naples en septembre 1902. Cette proposition est acceptée par acclamations.

M. Pouillet, ancien bâtonnier, président du Congrès, prononce le discours de clôture. Il a pour la Suisse en général, et pour Vevey en particulier, des paroles aussi flatteuses qu'aimables.

M. *Gaudard, conseiller national, prési*dent du Comité d'organisation, remercie les congressistes de leur visite, qui restera dans l'histoire de la ville de Vevey comme une étape lumineuse.

M. J. Oppert, doyen de l'assemblée, remercie le président de la manière distinguée dont il a dirigé les débats.

Lundi soir a eu lieu une réception chez M et Mme Couvreu, au château de l'Aile.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendie en Russie. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg au *Daily Mail* annonce que l'incendie de Wittebsk a été beaucoup plus grave qu'on ne l'avait supposé. Mille maisons ont été détruites et une centaine de personnes ont péri.

L'incendie de la distillerie Pernod. — Une dépêche de Pontarlier, publiée hier dans la *Liberté*, annonçait que la distillerie Pernod fils, actuellement dirigée par MM. Weil-Picard et Cie, avait été complètement détruite, dimanche après-midi, par un incendie.

Le feu a pris dans les caves, sous les bureaux, au nord du bâtiment, à midi trois quarts, pendant un fort orage. La foudre paraît être la cause du sinistre.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers de la ville de Pontarlier et des environs se sont rendus sur les lieux.

Devant l'impossibilité de sauver les millions de litres d'alcool contenus dans les foudres en chêne, qui les premiers risquaient de provoquer une explosion générale, on a dû laisser couler des flots du coûteux liquide dans les souterrains de la maison.

On redoutait, d'autre part, que les grands « bacs » en métal, de la contenance chacun de plusieurs milliers d'hectolitres, ne pussent résister à l'effroyable et incandescente chaleur de l'incendie. Il a fallu également les vider.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personne à déplorer.

Par contre, les pertes sont immenses. Il est impossible de les évaluer, même à quelques centaines de mille francs près. En effet, ce n'est pas dans la valeur des machines, d'installation modèle pourtant, que résident les plus grands dégâts : mais la perte la plus considérable est *certainement dans la quantité colossale de* l'alcool, de l'absinthe en herbe ou déjà fabriquée, des marchandises accessoires, etc.

Le plus grave de la catastrophe consiste certainement dans l'arrêt forcé de l'industrie *si prospère* de la maison *Pernod fils* et Cie, qui occupait, outre son personnel attitré d'ouvriers et d'employés, toute une catégorie de personnes bénéficiant indirectement des affaires de l'usine en fournissant soit les matières premières, soit les emballages, etc., etc.

A ce point de vue, l'incendie de la fabrique Pernod est une véritable calamité pour la ville de Pontarlier.

SUISSE

Accidents. — Voici les noms des jeunes gens qui ont été victimes de l'accident de bateaux près de Hergiswyl, pendant l'orage de dimanche après midi : Scorza, Italien, 16 ans ; Burkhard, de Muri, 17 ans ; Bæzzi, de Stanzstad, et Schmid, de Neudorf (Lucerne). Le batelier Hermann, de Stanzstad, a pu rester cramponné au canot, qui a été poussé jusqu'au rivage.

* * *

Dimanche, un jeune homme de Davos, un apprenti serrurier du nom d'Emile Rœkli, âgé de 18 ans, en cueillant de l'edelweiss, a fait une chute sur le Haupterkopf. Il a été relevé le crâne fracassé, les bras et les jambes brisés en plusieurs endroits. Le corps a été ramené à Davos.

Hall de gymnastique. — *Les Sociétés* de gymnastique de la ville de Berne et de l'Union des Sociétés de gymnastique du Mittelland ont inauguré dimanche, par des exercices très réussis, le nouveau hall et place de gymnastique établis à Berne, au Schwellenmætteli, au-dessous du pont du Kirchenfeld. Le choix de l'emplacement et la construction du hall avaient donné lieu à de vives controverses, mais les gymnastes sont maintenant d'accord pour reconnaître que la ville a établi des installations qu'on peut qualifier de modèles.

Incendie. — Un incendie a éclaté samedi après midi, à 2 h., à Ostermundigen, dans une maison écartée du village et habitée par deux familles. Le bâtiment, qui était en bois et de construction légère, fut bientôt en flammes. Des étincelles, s'échappant de ce foyer, allèrent mettre le feu, 20 minutes plus tard, à une autre maison également en bois et couverte de bardeaux et située à environ 250 mètres de la première, au milieu du village. De ce grand bâtiment, qui fut bientôt en flammes le feu se communiqua à deux autres maisons, mais grâce à l'intervention énergique des pompiers, l'incendie a pu être maîtrisé. Les deux premières maisons ont été presque entièrement détruites et les pompiers ont dû se borner à préserver ses bâtiments voisins. Heureusement le vent ne soufflait pas.

FRIBOURG

Nécrologie. — Samedi est décédé, à Estavannens (Gruyère), M. l'abbé Jordan, ancien curé de cette paroisse.

M. Henri Jordan était un des doyens d'âge du clergé fribourgeois. Né en 1822, à Montbovon, il sentit l'appel de Dieu et y répondit. Il fut élevé à la prêtrise dans les mauvais jours du régime radical. Mgr Marilley était exilé ; ce fut à Saint-Maurice qu'eut lieu la cérémonie de l'ordination.

Après quatre années de vicariat à Attalens, l'abbé Jordan fut nommé curé d'Estavannens en 1853, et il est resté à la tête de cette paroisse pendant 45 ans, jusqu'à ce que l'âge et les infirmités l'obligèrent à prendre une retraite qu'il voulut passer au milieu de ses paroissiens.

M. le curé Jordan avait des goûts artistiques ; il cultivait la musique et quelque peu la peinture. Sa piété était vive ; en lui la fermeté des principes s'alliait à une grande bienveillance pour les hommes. Nous avons bénéficié en maintes circonstances de ses encouragements et des conseils de son expérience.

Election au Grand Conseil. — Les électeurs du district de la Glâne étaient convoqués dimanche pour nommer un député au Grand Conseil, en remplacement de M. Ducrest, décédé. L'absence de lutte et les averses d'un orage survenu inopinément ont nui à la fréquentation du scrutin. M. l'avocat Eugène Deschenaux a été élu par 1439 suffrages. Nous nous réjouissons de voir arriver au Grand Conseil un jeune homme de talent, laborieux et de fermes principes.

Cæcilienverein-Fribourg. — Le service funèbre, pour les membres défunts de la Société, aura lieu mercredi le 14 août, à 7 h. ½ du matin, en l'église Saint-Maurice.

Les enfants sains, vigoureux et prospères ne sont élevés qu'avec le lait maternel ou un aliment d'une composition nutritive qui lui est égale. Malheureusement pour leurs bébés, beaucoup de mères croient que le lait de vache peut remplacer le leur insuffisant ou absent. C'est une grave erreur, car le lait de vache est sujet à trop de variations qui causent des troubles digestifs assez dangereux parfois. Meilleure et plus digne de confiance est une bonne farine lactée comme la *Galactina* qui, d'après les médecins, est celle qui se rapproche le plus, par sa composition, du lait maternel.

Elle contient tous les éléments nécessaires à l'enfant pour l'entretien et le développement de son organisme.

La « Galactina » mérite l'attention de toutes les mères avisées.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Cronberg, 13 août.

Le transport à la gare du cercueil de l'impératrice Frédéric s'est fait aussi solennellement que celui du château à l'église. Les troupes de la garnison formaient la haie ; le cercueil était porté *par 12 sous-officiers. Le prince et la* princesse royale de Grèce, le prince et la princesse Charles de Hesse suivaient le convoi, escorté de porteurs de torches. Le cercueil a été placé dans un wagon orné de draperies funèbres ; les tambours ont battu aux champs, les troupes ont présenté les armes et le train s'est mis en marche pour Potsdam.

Berlin, 13 août.

Suivant le *Berliner Tagblatt*, les mesures très sévères prises sur le parcours du cortège funèbre depuis la station de Wildpark seraient dues en partie à la présence du roi d'Angleterre, qui est accompagné de plusieurs fonctionnaires de la police criminelle.

Rome, 13 août.

Les *funérailles de Crispi sont fixées* au 15 août. Le cercueil sera transporté à Palerme par le croiseur *Varese*.

Londres, 13 août.

Lundi à la Chambre des Communes, lord Cranborne a annoncé que l'ambassadeur d'Angleterre à St Pétersbourg, avait reçu du comte de Lamsdorf l'assurance que la mission du Thibet, chargée d'une lettre de compliments pour le czar, n'avait aucune signification politique ou diplomatique.

La Chambre a adopté en deuxième lecture le projet relatif au titre à donner aux roi ainsi que le bill relatif au câble télé*graphique du Pacifique*.

Elle discute ensuite le projet de loi pour la règlementation du travail dans les usines et ateliers. M. Renshaw présente un amendement étendant les heures du travail le samedi jusqu'à 1 heure, au lieu de midi, comme le proposait la Commission chargée d'examiner le projet. Cet amendement, soutenu par le gouvernement, est repoussé. Ce résultat est accueilli par les acclamations prolongées de l'opposition.

Après le rejet de l'amendement Renshaw, *M. Ritchie, ministre du commerce*, annonce que le gouvernement accepte la décision de la Chambre.

Londres, 13 août.

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria en date du 12 : « Je suis heureux de pouvoir vous adresser la statistique la plus considérable que nous ayons eue jusqu'ici pour une semaine. Depuis le 5 courant, les colonnes anglaises rapportent que 32 Boers ont été tués, 20 blessés, y compris le commandant Moll, 685 prisonniers, y compris M. Volmarans, ancien *président du premier Volksraad*, et 85 soumissions, parmi lesquelles celle du commandant De Villiers. Nous nous sommes emparés d'une grande quantité de cartouches, chevaux, bétail, etc., surtout dans la colonie de l'Orange. Pendant le même temps, les pertes anglaises ont été de 64 morts, dont 36 de maladie, 64 blessés, 2 disparus et 1 déserteur.

Londres, 13 août.

*On télégraphie de Bruxelles au Stan*dard que, dans l'entourage du président Krüger, on a reçu un rapport établissant qu'il y a actuellement 17,000 Burghers et 12,000 Afrikanders révoltés sous les armes. Ils ne manquent ni d'armes, ni de munitions, mais les vivres commencent à se faire rares.

Londres, 13 août.

Le *Times* annonce que le gouvernement nommera prochainement une commission royale chargée de rechercher les meilleurs moyens de combattre la tuberculose.

Le Caire, 13 août.

Depuis le 7 avril, 46 personnes sont mortes de la peste en Egypte. Le nombre actuel des cas est de dix.

Washington, 13 août.

Le chargé d'affaires des Etats-Unis à Caracas a été autorisé par le Département d'Etat à offrir ses bons offices comme représentant de la Colombie, dans le cas *où le ministre de Colombie devrait quit*ter le Venezuela.

New-York, 13 août.

Un télégramme de Caracas annonce que la légation de Colombie a quitté la ville.

Gijon (Espagne), 13 août.

2000 ouvriers de divers métiers se sont *mis en grève. Les patrons menacent de* fermer les fabriques et les ateliers.

Œdenburg (Hongrie), 13 août.

Une terrible explosion de benzine s'est produite dans les moulins mécaniques de Agard. Un mécanicien, le contremaître et six garçons meuniers ont été tués ; deux personnes seulement ont pu être retirées encore vivantes.

Saint-Pétersbourg, 13 août.

Dans plusieurs régions de la Russie, on s'attend à un sensible renchérissement de la vie et à de mauvaises récoltes par suite de la grande sécheresse.

Pontarlier, 13 août.

Une partie des magasins et dépendances de l'usine Pernod ont pu être garantis provisoirement ; mais l'incendie continue dans les caves.

Pour la Rédaction : J.-M. Soussens.

†

L'office d'anniversaire pour

Monsieur Auguste BÉRARD

chef de train

aura lieu mercredi 14 août, à 8 h ½, à l'église de Givisiez.

R. I. P.

Exposition cantonale vaudoise, Vevey 1901

L'Exposition de Vevey bat son plein et les Sociétés et écoles de tous les points du canton annoncent leur visite.

Beaucoup d'entre elles profitent pour parcourir aussi les ateliers d'une des plus grandes industries de notre canton, la fabrique de « Farine lactée » et de « Lait condensé » Nestlé. Cette visite est des plus intéressantes, et la dégustation des produits Nestlé est fort appréciée.

L'Administration de la maison prie toutefois les organisateurs de courses de s'annoncer à l'avance, en indiquant le jour et l'heure de leur arrivée et le nombre approximatif des participants. Elle peut alors mettre à leur disposition le personnel nécessaire, qui les conduira et leur donnera toutes les explications désirables,

Mise en location

Vendredi 16 août courant, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge Burgi, à Cordast, le tuteur des deux enfants mineurs de feu Pierre Rigolet, à Cordast, muni d'autorisation régulière, exposera en location : 1 beau domaine, au dit lieu, d'une contenance de 60 poses. Entrée au 22 février 1902.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Jean Rigolet, à Cordast.

Cormondes, le 26 juillet 1901. H2965F 2196-1167

Par ordre : **R. Schorro,** greffier de paix.

Match aux quilles

A L'AUBERGE DE COTTENS

Du 15 au 18 août 2287-1211

SOMME EXPOSÉE : 200 FRANCS

Invitation cordiale. **Magne,** auberg.

DRAME DE LA PASSION

1901 **SELZACH,** près SOLEURE 1901

Jours de représentations *15, 18, 25 août, 1er septembre*

Les représentations commencent à 11 heures précises du matin et durent, y compris l'entr'acte de midi, jusqu'à 5 heures. Les billets peuvent être commandés préalablement au Comité, qui les fera remettre par la Caisse les jours de représentations respectifs. La salle de représentation est entièrement couverte. H2562Y 1716

Chemin de fer Fribourg-Morat-Anet

MISE AU CONCOURS

La Compagnie met en soumission la construction de deux bâtiments pour stations de transformation : l'une en gare de Pensier et l'autre à Morat.

Prendre connaissance des plans et conditions et déposer les soumissions jusqu'au 17 août, au soir, à Fribourg, Grand'Rue 14.

Fribourg, le 9 août 1901. H3125F 2274

L'ingénieur de la Compagnie :

Rodolphe WECK.

Avis et recommandation

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient d'ouvrir une

CHARCUTERIE

12, RUE DE LAUSANNE, 12

A côté de l'Hôtel du Chasseur

Il s'efforcera de satisfaire sa clientèle par un service aimable et une marchandise de première qualité.

Se recommande, H3083F 2237

Fritz BETSCHEN, *charcutier.*

LES MÈRES AVISÉES

soucieuses du bien-être de leurs bébés, sont instamment priées de se faire adresser notre brochure explicative sur notre

Farine lactée

"GALACTINA"

Nous l'envoyons gratuitement et franco aux lectrices de ce journal.

La « **Galactina** » est un succédané excellent du lait maternel, bien meilleur, plus sûr et plus profitable à l'enfant que le lait de vache. 2294

La « **Galactina** » est en vente dans les principales *pharmacies, drogueries, épiceries;* à défaut, écrire directement à la

Fabrique suisse de Farine lactée

BERNE

MISES D'AUBERGE

L'office des poursuites du Lac fera vendre en mises publiques, **mercredi 14 août** prochain, à 2 heures après-midi, à l'**auberge de l'Enge, à Morat,** le

dit établissement

comprenant vastes locaux, grande salle de danse avec tribune et parquet, grange, écurie, remise, grand jardin ombragé et environ 4 poses de terre attenantes à l'établissement.

Morat, le 3 août 1901. H3061F 2219

Le préposé aux poursuites : **P. NICOLET.**

Avry-devant-Pont (Gruyère)

HOTEL-PENSION du Lion d'Or

Panorama splendide, superbe vue sur les montagnes de la Gruyère. Forêts magnifiques. Nombreux buts de promenade. Agréable séjour de campagne. H2619F 1923

Le tenancier : **P. Guérig.**

CAFÉ-RESTAURANT-BUFFET

du Funiculaire VEVEY-PÉLERIN

VIS-A-VIS DU GRAND-HOTEL **VEVEY** VIS-A-VIS DU GRAND HOTEL

DÉJEUNER, DINER, SOUPER à la carte et à prix fixe

RESTAURATION CHAUDE ET FROIDE A TOUTE HEURE

Vins, Bières, Liqueurs, Consommations de 1er choix

GRAND JARDIN OMBRAGÉ

Service soigné. 1809 **Prix modérés.**

Se recommande, Mme Marie BERTHOUD, tenancière.

Papeterie Josué LABASTROU

RUE DE LAUSANNE, FRIBOURG

Papiers peints pour tapisseries

Stores peints. — Vitrauphanie

IMITATION DE VITRAUX PEINTS

A LOUER

pour de suite, un appartement de quatre pièces, avec cave et part au galetas, situé au rez-de-chaussée de la maison **N° 262, rue de Morat.** — S'adresser à **M. Cyp. Gendre,** à **Fribourg.** H2536F 1838

A louer

au N° 109, rue des Bouchers, deux petits logements. 2097

A LOUER

un logement de 3 chambres, cuisine avec eau et dépendances.

S'adresser, **Rue de la Préfecture, 216, Fribourg.**

Musique italienne

demande engagement pour la bénichon. S'adresser à **M. Rio Vincenzo,** Villa Marie, **Fribourg.** H3069F 2221-1179

On désire placer un

jeune charron

diplômé. H3136F 2290-1213

S'adresser à **Monsieur le Directeur de l'Orphelinat Marini, Montet** (Broye).

Mises juridiques

Mercredi 14 août 1901, à 9 h. avant midi, au bureau de l'Office de Morat, l'Office des poursuites du Lac fera vendre en mises publiques, un lit complet, 6 chaises, 2 tables, 1 pupitre et 3 prétentions de 1600, 900 et 340 fr.

Morat, le 8 août 1901. 2273

Le préposé aux poursuites :

P. NICOLET.

GRAND CHOIX DE

FUSILS DE CHASSE

Se recommande,

2066 **G. Stucky,** armurier.

Bon piano

faute d'emploi, est à vendre

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H3004F. 2197

Fromages desserts

qualité extrafine, tels que *Camembert,* en boîte, la douz., *6 fr.* Petits, double crème, » *2 fr.* Fromage de Brie, le kilo, *1 fr. 80.* franco contre remboursement.

S'adresser à la **Station laitière, Pérolles,** Frib. 2078

Grand succès

Les **Cycles Columbia,** les **Wanderer** et les **F. N. de Herstal** (Belgique) sont les seuls qui ont obtenu le

GRAND PRIX

à l'Exposition universelle de Paris 1900.

Seul représentant pour ces marques, ainsi que pour les **Cleveland, Brennabor** et **Météor :** H1379F 1027

Gottl. STUCKY, Fribourg

Fabrication et vente d'automobiles

Vieux violons

achète E. LEHMANN, Berne, Zæhringerstr, 9. H3907Y 2305

A vendre

pour cause de santé, le

Manège Mauerhofer

à **Lausanne,** avec ou sans le matériel d'exploitation. Ecole d'équitation et de dressage de 1er ordre. Construction récente, présentant toutes les conditions d'hygiène et confort désirables. Stalles et boxes pour 34 chevaux. Bonne clientèle. Situation favorable, à 5 minutes de la place d'armes fédérale. — Conditions avantageuses. S'adresser au Manège ou à **M. NEY,** notaire, Lausanne. H10005L 2306

A VENDRE OU A ÉCHANGER

contre une maison, dans une ville suisse.

Dans un des plus jolis sites du Seeland, *une propriété de maître,* parfaitement entretenue, jouissant d'une vue splendide sur les Alpes et les deux lacs de Morat et de Neuchâtel, à proximité d'une station de chemin de fer. Grand parc, jardin potager, vignes attenantes à la propriété ; contenance, 288 ares. Pourrait être aménagée av. facilité comme Sanatorium, pensionnat, etc.

Adresser les offres, sous chiffres V3915Y, à Haasenstein et Vogler, Berne. 2307

Immense choix

de Bicyclettes

15 Marques différentes, depuis **190 fr.** — Garanties 12 mois. H1111F 835-502

Grande facilité de paiement. *10 %* au comptant. Pose de la Roue libre à toutes les machines, pour 15 fr. 50.

Réparations. Location. Echange

Fribourg, **Erlebach,** serrurier

DOMAINE A VENDRE

A 1 ½ heure de Fribourg, bon domaine de 26 poses, dont 4 poses en forêt. Belle et grande maison, comprenant 7 chambres, cuisine, 2 écuries, remise, four, etc. Prix avantageux. H3122F 2277-1203

S'adresser à **l'Hôtel Saint-Maurice, Fribourg.**

Mme Schmid - Bobillier

TAPISSIÈRE, A PÉROLLES, 228

se recommande pour faire des *couvertures piquées,* H3113F 2266 *rideaux, tapis,* etc.

A LOUER

pour entrer de suite, **un magasin** bien situé, au quartier du Bourg, près du tram, ainsi qu'**un logement.**

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à *Fribourg,* sous H3074F. 2230

On demande

de suite, pour la cuisine, une jeune fille forte et honnête, au **café-restaurant Schaub,** Boulevard de Grancy, 51, **Lausanne.** 2270

ON DEMANDE

pour de suite, *un domestique* connaissant le soin du bétail et sachant conduire un cheval. Place à l'année. Bons gages.

S'adresser : **Hôtel Champ fleuri,** Glion-s.-Montreux. 2291

Broderies de Saint-Gall

Vente directe à prix réduits.

Demandez la riche collection d'échantillons de 1333

Jacques Holstetter, fabricant, *Saint-Gall.*

COMPTABILITÉ COMMERCIALE

A. Renaud, Chaux-de-Fonds, relié à *2 fr. 50* l'exemplaire

Jeune homme

de 16 à 18 ans, voulant se vouer dans un grand commerce de bois, actif, sérieux, de préférence de la campagne, instruit, ayant bonne écriture et bon calculateur, est demandé de suite.

Adresser offres, avec certificats, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H3143F. 2300

Voiture

avec ou sans capote mobile, essieux « patent », peinture neuve, parfait état, **à vendre,** à prix exceptionnellement avantageux. H3101F 2285

S'adresser à **Jos. Stadelmann,** peintre, à **Granges-Paccot,** ou à **Auguste Chardonnens, à Fribourg.**

Contre maître scieur

actif, sérieux et de toute confiance, connaissant toutes les parties de sciages, soit multiples, ruban et raboteuses, ainsi que le débit et le choix des marchandises, capable de diriger une vingtaine d'ouvriers, est demandé de suite.

Bon gage, bonnes références sont exigées. 2299

Adresser les offres à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à *Fribourg,* sous H3142F.

Un jeune homme

de 25 ans, commis de bureau, cherche une **chambre meublée,** pour le 1er septembre.

Adresser les offres, sous initiales A. G., poste restante, Fribourg. H3151F 2303

LAIT CONDENSÉ

Une *maison anglaise importante demande un homme connaissant à fond la fabrication de cet article.* Position d'avenir et de confiance. Voyage payé. Connaissance de l'anglais désirable. Certificats et renseignements complets sur expérience acquise exigés. Répondre sous G7628X à Haasenstein et Vogler, Genève. 2304

Maladies des yeux

Le **Dr Verrey,** médecin-oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 209, rue de la Préfecture, le 1er et le 3e samedis de chaque mois, de 8 à 11 ½ h. du matin. 975

Demandez dans les principaux hôtels et cafés

LA

Clémentine des Alpes

Liqueur hygiénique, efficace contre certains cas de maladie, agréable au goût, remplaçant avantageusement la *Chartreuse* et la *Bénédictine.* H830F 664

Dépôt pour le canton chez :

Léon PHILIPONA, Fribourg

Chez le même agent : *Elixir dentifrice et Savon antiseptique parfumé des Frères de Pœrmel.*

PAPIERS PEINTS

Nouveau choix très riche et varié d'échantillons de la maison **A. Roth & Cie, Bâle.**

Albums à disposition.

Léon Philipona, Fribourg.

Teinture des familles

Pour teindre soi-même à la maison n'importe quelle étoffe. Le meilleure préparation connue.

Vente en gros : Papeterie **veuve Page,** rue de Lausanne, **Fribourg.** 1734-945

A VENDRE

à Fribourg, maison neuve, avec magasin, cinq logements, eau, buanderie, jardin. Situation très avantageuse, rapport assuré et conditions favorables de paiement. H2902F 2226-1183

S'adresser, pour renseignements, à **Cél. Deillon, Avenue du Midi.**

Bon hôtel de campagne

est à vendre. Situation exceptionnelle ; grandes dépendances. Proximité d'une ville.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Case postale, 10246, Yverdon.** H3148F 2302

VITRAUX D'ÉGLISES

Marius Enneveux et Bonnet, à Genève

MAISON CATHOLIQUE

recommandée

CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

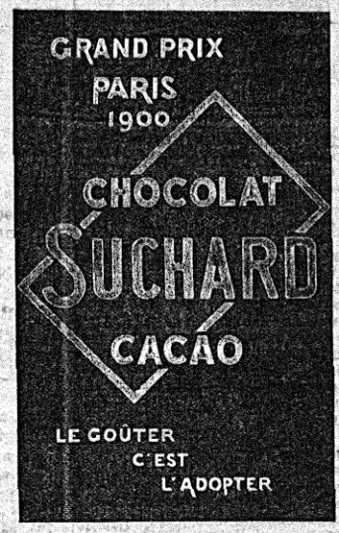

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1900

Nouveau **LINCRUSTA** *Nouveau*

POUR LAMBRIS, TENTURES, PLAFONDS, etc.

Décoration p. salons, restaurants, salles à manger, cages d'escaliers

ARCHITECTES, PROPRIÉTAIRES, ENTREPRENEURS

demandez grand et superbe choix d'échantillons à

Angelo SORMANI, peintre-gypseur

NEUVEVILLE 71, FRIBOURG (Suisse)

DÉCORATION EN STAFF. — PAPIERS PEINTS. SPÉCIALITÉ D'ENSEIGNES.

Voir Lincrusta posé à Fribourg : Restaurant de l'Université, Avenue des Sciences; Hôtel du Sauvage; Planche supérieure; Hôtel de la Croix-Blanche, rue de Romont, et dans diverses maisons particulières.

A Bulle : Salle à manger, Hôtel des Alpes.

Nattes de Chine *Voir posé à Fribourg,* chez M. Max Pfanner, Brasserie du Belvédère; Café National, Grand'Rue; Hôtel du Chasseur, etc, etc.

EAU PURGATIVE DE BIRMENSTORF

Argovie (SUISSE)

RAPPORT

La composition chimique de l'eau purgative de Birmenstorf doit être considérée comme particulièrement heureuse. Cette eau contient 16 gr. de sulfate de soude et 12 gr. de sulfate de magnésie au litre, ce qui donne une solution saline sensiblement isotonique au sang. En conséquence, tout effet irritant sur la muqueuse est évité et l'action détersive s'effectue d'une manière purement physique (par rétention).

La présence de carbonate de chaux coopère encore notablement à cette action douce, à cause de l'affinité de ce sel pour les acides, de façon que l'on ne peut s'attendre à aucune altération de la muqueuse intestinale, même après plusieurs années d'emploi de l'eau purgative de Birmenstorf. H2874Z 1711

De la déclaration ci-dessus, d'une autorité médicale, il résulte que l'eau amère de Birmenstorf est le purgatif **le plus sain** et le **meilleur** chaque fois que l'on veut avoir un effet **sûr** et **doux, sans craindre de malaises intestinaux** même après un usage prolongé, tout particulièrement pour la constipation prolongée, la jaunisse, les hémorrhoïdes, les calculs vésicaux, les maladies de foie, la *grossesse,* les *couches,* etc, etc.

Se vend dans les pharmacies, drogueries, chez les marchands d'eaux minérales, etc., ainsi que chez la propriétaire,

Soc. Anon. des Eaux minérales suisses, Zurich, V.

Fabriques de ciment Portland et chaux hydr.

A CHATEL SAINT-DENIS ET VOUVRY

Chaux légère, lourde et plombée ; Portland artificiel et ciment prompt ; *recommandés par la Direction des Travaux publics du canton.*

DÉPOTS : *MM. Chs. Winkler et J. Fischer & fils,* à Fribourg; *Tuilerie de Guin ; E. Humbert,* à Rosé ; *J. Crotti,* à Bulle.

ECLAIRAGE, CHAUFFAGE, CUISINE ET FORCE

par l'acétylène

Installations d'éclairage de villes, villages, usines, hôtels, etc.

APPAREILS D'UNE CONSTRUCTION SIMPLE ET SOIGNÉE

Fourneaux. Moteurs.

Phares pour voitures, automobiles, etc.

Toutes fournitures pour gaz, électricité, acétylène.

PROSPECTUS FRANCO H3078F 2235

ERNEST IM SAND, constructeur

FRIBOURG (Suisse)